



**Port-Daniel-
Gascons**

UN MEILLEUR AVENIR POUR TOUS

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU ROCHER-PERCÉ
MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS**

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

Qu'il y aura séance ordinaire, du conseil municipal, le 13 octobre 2026 à 19 heures au Centre Multifonctionnel situé au 63, route 132 Ouest, à Gascons ;

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **Autoriser la construction d'un garage sur le lot 6 602 332, avec une marge de recul avant de 1 mètre alors que la norme minimale est de 7 mètres.**

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Port-Daniel-Gascons, ce 24^e jour du mois de septembre 2026.

Mélissa Castilloux Allain
Greffière-trésorière adjointe